



**Conférence IMA 19 septembre 2017**

**Actualité ANC 2017  
Plan stratégique Ambition 2019**



# Actualité 2017 / normes françaises

---

## 1. Actualité 2017 – Textes adoptés

- Adoption du règlement (en cours d'homologation) modifiant le titre VII du plan comptable générale relatif aux opérations de fusion et assimilées
  - Applicable aux opérations de fusion ou opérations assimilées postérieures au 1er janvier 2018.
  - Consultable en ligne sur le site de l'ANC sous un format de recueil, réunissant le règlement et les commentaires infra réglementaires refondus correspondants.
  
- Adoption du règlement relatif aux comptes du groupe Action Logement pour tenir compte de la réforme des CIL (en cours d'homologation) ;
  
- Recommandation infra réglementaire précisant le traitement dans les comptes des syndicats de copropriété des fonds des syndicats de copropriétaires.

## Actualité 2017 / normes françaises

---

### 2. Travaux en cours

- **Travaux structurants relatifs à des questions transversales concernant des dispositions principales**
  - ***Changement de méthode comptable*** : il s'agit de tenir compte des modifications apportées dans le code de commerce quant aux conditions permettant de changer de méthode comptable. Lancement des travaux mai 2017, finalisation début 2018.
  - ***Comptes consolidés*** : revoir les dispositions des trois règlements applicables aux comptes consolidés dans un objectif de modernisation et de prise en compte des évolutions économiques.
  - ***Comptabilisation du chiffre d'affaires, clients et comptes liés*** : préciser les règles de comptabilisation des produits. Premier exemple de révision du plan comptable général par cycles.

# Actualité 2017 / normes françaises

---

## 2. Travaux en cours (suite)

- **Prise en compte d'évolution ou de situation spécifiques à certains secteurs et organismes:**
  - Adapter les dispositions comptables **du secteur bancaire** concernant la prise en compte du risque de crédit : il s'agit de tenir compte des modifications liées à l'évolution des normes internationales ;
  - Apporter une réponse aux besoins du **secteur non lucratif** : l'environnement économique et réglementaire des acteurs du monde non lucratif a fortement évolué depuis 1999 (date du règlement comptable). Trois axes de travail ont été lancés :
    - ❖ Adaptation des normes comptables (CRC n°99-01)
    - ❖ Compte d'emploi annuel des ressources (CER) :
    - ❖ Regroupements entre associations : absence de dispositions comptables
  - **Sociétés de perception et de répartition des droits d'auteurs** pour tenir compte de la réforme de l'organisation de ces entités
  - **Secteur de l'extraction d'hydrocarbures.**

# Actualité 2017 / normes internationales

---

## 1. Recherche

- Investissement long terme (dont modèle de dépréciation des instruments de capitaux propres)
- Cadre conceptuel
- Goodwill et dépréciation
- Distinction dettes/capitaux propres (*financial instruments with characteristics of equity, FICE*)

## 2. Préparation

- ED Amendements IAS8: périmètre des changements de méthode comptable vs. Estimation
- DP Principles of disclosures
- ED Amendements IAS1 + practise statement Materiality
- DP/ED États de synthèse (primary financial statements) (H1 2018)
- DP/ED Activités à tarif régulé (H1 2018)

# Actualité 2017 / normes internationales

---

## 3. Adoption

- EA IFRS17: contrats d'assurance (rédaction du projet d'avis d'adoption+ évaluation des effets)
- EA Amendement IAS16: produits avant la mise en service d'un actif
- EA Amendements IAS28: intérêts de long terme dans des entités mises en équivalence (publication en oct 2017)
- EA Amendement IFRS9 sur les remboursements anticipés (attendu début octobre)
- EA Amendement à IFRS3 et IFRS11: Définition d'un *business* (H1 2018)
- ...

## 4. Application

- Relations avec les régulateurs (recommandations AMF, interactions comptable/prudentiel)
- FANCI
  - Débats à l'IFRS-IC: application d'IFRS15 (pertes à terminaison, avancement dans la promotion immobilière), IFRS9, IAS28 (mise en équivalence),...
  - Questions d'application en France

## Actualité 2017/ recherche

---

Dans le cadre de l'actualisation des normes comptables françaises et de notre contribution aux travaux de réflexion de l'IASB et de l'EFRAG, l'ANC souhaite stimuler la recherche de nos enseignants-chercheurs :

- Huit projets de recherche financés en 2017 en complément de ceux en cours sélectionnés en 2016,
- Les Etats généraux de la recherche comptable le 11 décembre prochain sur le thème principal « Comptabilité et numérique ».

## Actualité 2017/ recherche

---

### Projets sélectionnés en 2017

- La distinction entre dettes et capitaux propres : le recours aux financements hybrides – équipe de recherche dirigée par Pascal Barneto
- Le capital : analyse croisée comptable, économique et historique – Jacques Richard et Alexandre Rambaud
- Etude sur l'application du pack consolidation IFRS – équipe de recherche co-dirigée par Eric Tort et François Lantin
- Recognition and disclosure of intangible assets : a meta-analysis review and framework – Anne Jeny et Rucsandra Moldovan
- What is the frontier between the accounting and non-accounting? What is the space for the non-accounting? What could be possible indicators to follow the non-accounting and how to put them in place? - Delphine Gibassier et Carol Adams
- A la frontière entre comptable et extra-comptable - équipe de recherche dirigée par Elisabeth Walliser et Géraldine Michel
- La mise en équivalence - équipe de recherche dirigée par Frédéric Pourtier
- Le langage numérique: un enjeu stratégique pour la normalisation comptable internationale - équipe de recherche dirigée par Pierre Teller



## Actualité 2017 / recherche

---

### Projets sélectionnés en 2016

- Définition de l'intérêt public européen – équipe de recherche dirigée par Christopher Hossfeld
- Etude comparée France / Canada sur la difficulté de la mise en œuvre des normes IFRS et leurs conséquences sur la présentation de la Performance Lambert Jerman et Samuel Sponem
- Les AERG sont-ils utilisés par les investisseurs pour prévoir non seulement la performance mais aussi la valeur de l'entreprise ? - Philippe Tournon en collaboration avec la SFAF
- Pertinence et fiabilité des indicateurs de performance : résultats comptables et « non-gaap earnings » - Isabelle Martinez et Thomas Jeanjean
- Etude sur les taux sans risque, la prime de risque du marché et le risque de liquidité - équipe de recherche dirigée par Arnaud Thauvron
- Théories et pratiques des taux d'actualisation : une approche cohérente ? - équipe de recherche dirigée par Véronique Blum
- Institutionnalisation et normativité de la comptabilité carbone en Europe - équipe de recherche dirigée par Sophie Spring Giordano
- The effect of Disclosure on analysts disagreement, return volatility and systemic risk : the case of goodwill impairment - équipe de recherche dirigée par Anne Jeny

## AMBITION 2019

---

### Un objectif constant : la recherche de l'intérêt général

- promouvoir un dispositif français adapté et performant, répondant aux besoins d'une économie moderne et des entreprises, et plus largement de toutes les entités tenues d'établir une comptabilité;
- contribuer à la pertinence et à la stabilité du dispositif international, ainsi qu'à sa mise en œuvre pragmatique;
- encourager une recherche proactive;
- organiser de façon efficace et transparente les synergies entre les instances, les équipes de l'ANC et l'ensemble de la communauté comptable.

## AMBITION 2019/ normes françaises

---

Le référentiel comptable national est d'application générale pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entreprises ou entités françaises tenues d'établir des comptes. Il constitue donc le pivot de l'information comptable et financière et la référence comptable pour les autres dimensions de la vie économique.

Toute évolution du référentiel national doit, de ce fait, être conduite par l'ANC de façon à assurer :

- **la pertinence économique** : les normes comptables doivent permettre de refléter au mieux les transactions économiques réalisées par les entreprises ;
- **la sécurité juridique** : les normes comptables doivent être complètes et précises en évitant toute interprétation ou litige et plaçant de ce fait les entreprises dans un environnement serein propice à leur développement économique ;
- **l'unicité de gestion** : la France a fait le choix de maintenir une connexion entre la comptabilité et la fiscalité et ce système doit être maintenu de l'enregistrement de la transaction à l'établissement des états de synthèse ;
- **la simplicité** de la mise en œuvre des normes.



# Promouvoir un dispositif comptable français adapté et performant

## 5 OBJECTIFS

### Clarifier

(les dispositions existantes quand nécessaire)

### Compléter

(en comblant les lacunes et prenant en compte les nouvelles transactions)

### Simplifier

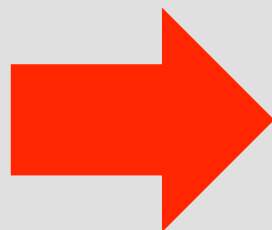
(notamment en s'adaptant à la taille des entités)

### Sécuriser

(les bases comptables des dimensions juridiques et fiscales)

### Moderniser

(nomenclature et états de synthèse afin de faciliter leur digitalisation)



## 4 AXES

- ① Finaliser le référentiel comptable à droit constant (phase 1) : règlements et recueils
- ② Compléter et adapter le référentiel comptable (phase 2)
- ③ Accompagner l'évolution de tous les acteurs
- ④ Moderniser nomenclature et états de synthèse pour faciliter leur digitalisation

# AMBITION 2019/ normes françaises

---

## Axe1: Finaliser le référentiel comptable à droit constant

- ❑ **Clarification du droit comptable français** en instaurant le PCG comme le règlement de référence et en le complétant de règlements traitant des seules spécificités sectorielles;
  
- ❑ **Elaboration de recueils des normes comptables** comprenant les dispositions réglementaires et infra-réglementaires;

# AMBITION 2019/ normes françaises

---

## Axe 2: Compléter et adapter le référentiel comptable

- ❑ Structurer les dispositions infra-réglementaires selon 5 catégories;
- ❑ Compléter le niveau infra-réglementaire en l'intégrant dans les recueils;
- ❑ Clarifier le statut des plans comptables professionnels

# AMBITION 2019/ normes françaises

---

## Axe 2: Compléter et adapter le référentiel comptable

### □ Compléter et adapter le référentiel selon une démarche par cycle économique:

- cycle ventes (chiffre d'affaires, clients et comptes liés) : lancement septembre 2016, finalisation fin 2017 ;
- cycle financement (trésorerie, couverture, dettes et capitaux propres) : lancement septembre 2017 ;
- cycle fiscalité (impôts, prélèvements, taxes, divergences fiscal-comptables) : lancement septembre 2017 ;
- cycle production (achats, stocks, comptes liés) : planning à préciser ;
- cycle frais de personnel (salaires, charges sociales, dettes liées, retraite) : planning à préciser ;
- cycle investissements (immobilisations, locations, amortissements, dépréciations) : planning à préciser ;
- cycle filiales (participations, autres titres) : planning à préciser ;
- cycle risques (environnement, autres risques) : planning à préciser.

# AMBITION 2019/ normes françaises

---

## Axe 3: Accompagner les évolutions de tous les acteurs

- ❑ **Accompagner les évolutions législatives et réglementaires de secteurs organismes**
  
- ❑ **Traiter de sujets transversaux**
  - ❑ **Changement de méthode comptable**
  - ❑ **Comptes consolidés**
  
- ❑ **Adapter les dispositions comptables du secteur bancaire concernant le risque de crédit**
  
- ❑ **Adapter les dispositions comptables du secteur non lucratif**



# AMBITION 2019/ normes françaises

---

## Axe 4: Moderniser nomenclature et états financiers pour faciliter leur digitalisation

- Revoir la nomenclature des comptes
  
- Revoir les modèles des états financiers

# AMBITION 2019/ normes internationales

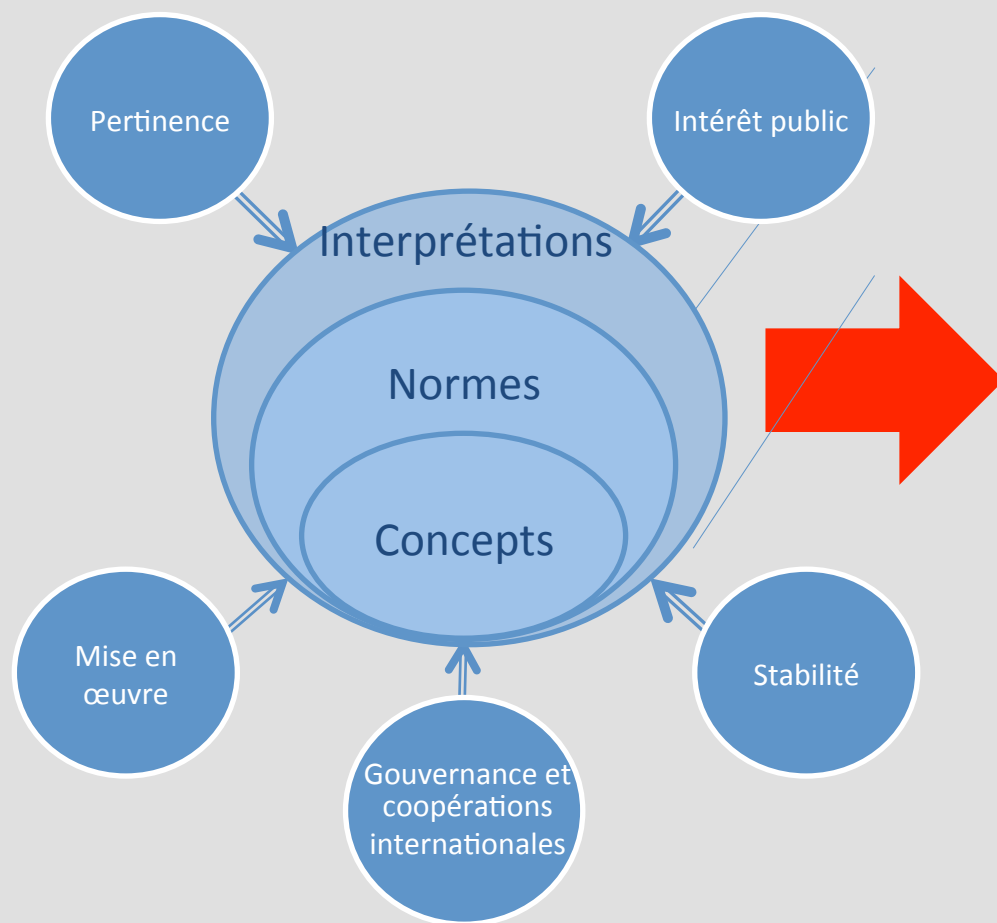
---

L'implication de l'ANC dans le cadre du processus d'élaboration et d'homologation des normes internationales vise à :

- ❑ favoriser l'adoption du langage comptable commun choisi par l'UE et sa mise en œuvre ;
- ❑ contribuer à la réflexion conduite par l'IASB et aux choix, en évitant les "révolutions normatives" ;
- ❑ vérifier la compatibilité des normes avec le cadre et l'intérêt public européens.

# Contribuer à la pertinence, la stabilité et la mise en œuvre des normes internationales

## 5 OBJECTIFS

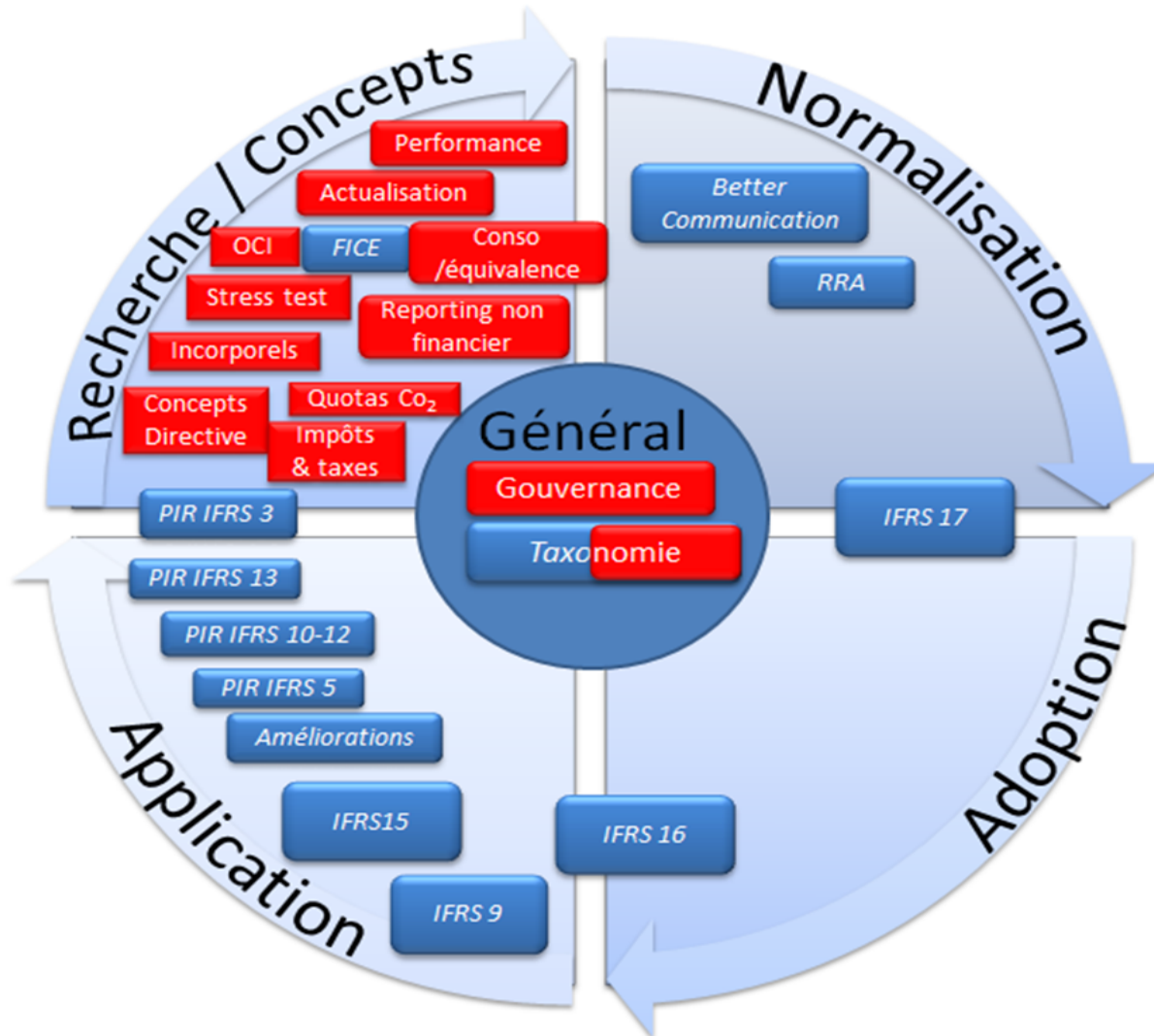


## 6 AXES

- ① S'impliquer aux 4 stades du cycle de normalisation
- ② Enrichir le cadre conceptuel dans le sens de l'intérêt général
- ③ Influencer sur les normes le plus en amont possible
- ④ Participer activement à l'homologation européenne
- ⑤ Participer au processus d'interprétation
- ⑥ Promouvoir une gouvernance équilibrée et une coopération féconde

# AMBITION 2019/ normes internationales

## Axe 1: s'impliquer aux 4 stades du cycle de normalisation



# AMBITION 2019/ normes internationales

---

## Axe 2: Enrichir le cadre conceptuel dans le sens de l'intérêt général

Dans le cadre des travaux conduits par l'IASB, l'ANC s'attachera à :

- ❑ poursuivre l'analyse critique des options retenues dans le cadre conceptuel en cours de révision, en vue de son enrichissement ultérieur ;
- ❑ contribuer au développement des concepts sous-jacents de la comptabilité européenne (à partir des directives, normes nationales, jurisprudence, doctrine) ;
- ❑ contribuer à l'enrichissement de la notion d'intérêt public européen ;
- ❑ analyser le lien entre les normes et le cadre conceptuel en identifiant notamment les divergences,

# AMBITION 2019/ normes internationales

---

## Axe 3: Influencer sur les normes le plus en amont possible

Dans le cadre des travaux conduits par l'IASB, l'ANC s'impliquera sur :

- les normes au programme (notamment IFRS 17);
- les amendements proposés ;
- les revues a posteriori (PIR « post implementation review ») des normes récentes.

# AMBITION 2019/ normes internationales

---

## Axe 4 : Participer activement à l'homologation européenne

En Europe, dans le cadre du processus d'adoption des normes internationales, l'ANC intervient au sein de l'EFRAG dans l'élaboration de l'avis remis à la Commission européenne.

L'implication de l'ANC portera sur :

- les options conceptuelles sous-jacentes ;
- les modalités retenues ;
- la conformité à l'intérêt public européen ;
- les études d'impact ;
- les correctifs souhaitables (exemple : l'investissement de long terme).

# AMBITION 2019/ normes internationales

---

## Axe 5 : Participer aux processus d'interprétation

Sur la période 2017-2019, l'IASB n'a pas prévu à ce stade de consultation sur de nouvelles normes. En revanche, les questions liées à la mise en œuvre des normes récentes seront vraisemblablement nombreuses et impliquent un travail approfondi.

L'ANC est convaincue de l'utilité d'échelons décentralisés opérant en liaison avec l'échelon central (IFRS IC), en charge de la cohérence.

Dans ce contexte, l'ANC a mis en place un Forum d'application des normes comptables internationales (FANCI) chargé de :

- contribuer aux travaux de l'IFRS IC, instance de l'IASB traitant de questions d'interprétation ;
- examiner au niveau national les questions d'application des normes soulevées par la place.

Ce dispositif nouveau, qui fera l'objet d'une évaluation mi-2018, permet de faire vivre l'échelon local nécessaire à une mise en œuvre efficace des normes internationales.



# AMBITION 2019/ normes internationales

---

## Axe 6 : Promouvoir une gouvernance équilibrée et une coopération internationale féconde

- ❑ En Europe, veiller au maintien des équilibres existants au sein de l'EFRAG et à la prise en compte de l'intérêt général;
- ❑ Au niveau international, réitérer les demandes visant à accroître le poids de l'Union européenne;
- ❑ Développer des relations bilatérales avec les homologues européens et non européens.

# Encourager une recherche proactive

## 6 OBJECTIFS

**Enrichir**

(le référentiel  
conceptuel)

**Mesurer**

(les impacts des  
normes)

**Analyser**

(les règles)

**Synthétiser**

(les pratiques)

**Proposer**

(des axes de  
modernisation)

**Relier**

(avec les autres  
disciplines)



## 2 AXES

① Accompagner les projets de  
recherche

② Mobiliser et animer la  
communauté comptable

# AMBITION 2019/ recherche

---

## Axe 1 : Accompagner les projets de recherche

- Appel à projets chaque année.

## Axe 2 : Mobiliser et animer la communauté comptable

- Etats généraux de la recherche comptable: évènement annuel.

## Une organisation efficace et transparente

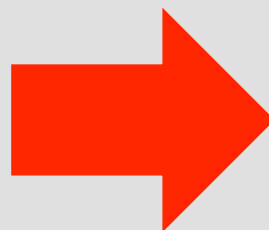
### 4 OBJECTIFS

Intérêt  
général

Collégialité

Transparence

Efficacité



### 4 AXES

- ① Impliquer les membres des instances sur les projets
- ② Optimiser l'efficacité dans la conduite des projets
- ③ Renforcer les relations avec les parties prenantes
- ④ Assurer la transparence sur les travaux de l'ANC

# AMBITION 2019/ Organisation

---

## **Axe 1 : Impliquer les membres des instances sur les projets**

- Sollicitation des membres des instances pour la conduite des projets.
- Elaboration d'une charte de déontologie

## **Axe 2 : Optimiser l'efficacité dans la conduite des projets**

- Revue des procédures;
- Organisation de pré-groupes de travail en amont
- Réunions avec les parties prenantes ne participant pas directement aux travaux

## **Axe 3 : Renforcer les relations avec les parties prenantes**

- Organisation de réunions et /ou de consultations

## **Axe 4: Assurer la transparence sur les travaux de l'ANC**

- Site internet
- Lettre quadrimestrielle